

RESIDENCE DU RUANDA

✓ TRANSMIS copie pour information à Monsieur
l'Administrateur de Territoire de et à
RUHENGARI, suite à son n° A/2787/AI 14
du 28/10/1958.-

Pour le Résident du Ruanda,
Le Résident-Adjoint,
L.R.REGNIER.,

Requête NDUWUMULEMYI

Madame NDUWUMULEMYI Alivera

Colline Gakenke
Chefferie Kibari
Territoire Ruhengeri.-

NO	4657	AI	14
		14/11/58	
		AT	
VISAS			

Madame,

Suite à votre lettre du 30/8/58, tendant
à obtenir le transfert de votre mari à Ruhengeri, j'ai
l'honneur de vous faire savoir que je ne puis prendre
en considération votre requête, vos motifs n'étant pas
suffisants.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de
ma considération distinguée.-

pour le Résident du Ruanda,
Le Résident-Adjoint,
L.R.REGNIER.,

(sé)

Ruhengeri



3396